



COMMUNE DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de TOURS
Canton de VOUVRAY

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L. 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

Séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 9 décembre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal convoqués le 3 décembre 2025, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Christian DRUELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 26 (*Monsieur Jean-François TRAINSON a démissionné en début de séance, le suivant de la liste n'a pas pu être convoqué dans les délais*)

Présents : 19

Christian DRUELLE, Christine BERENGUER, Jean-Michel BIZET, David GUIOT, Liliane DALONNEAU, Gilberte BAUMANN, Marie-Eve GAPIN, Véronique VEAU, Christophe MANCEAU, Stéphanie AK, David MILLARD, Sophie FULIN, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG, Vanessa BECHET, Marc PIGEON, Elisabeth GANDEMÉR, Patrick ETESSÉ, Claudine DESMARES.

Absents avec pouvoir : 5

Christophe DAMOUR a donné pouvoir à Christian DRUELLE, Damien COCHARD a donné pouvoir à Jean-Michel BIZET, Françoise RICHARD a donné pouvoir à Liliane DALONNEAU, Loetitia DIFRAYA a donné pouvoir à Marie-Eve GAPIN, Harun AK a donné pouvoir à Stéphanie AK.

Absents non représentés : 2

Philippe BARROUX, Elisabeth PREVOST.

Votants : 24

A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Christine BERENGUER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

LISTE DES DELIBERATIONS	VOTE
Délibération n° 2025-46 : Modification du nombre d'Adjoints au Maire.	ADOPTÉ
Délibération n° 2025-47 : Ajustement de l'enveloppe indemnitaire suite à la réduction du nombre d'Adjoints au Maire.	ADOPTÉ
Délibération n° 2025-48 : Remplacement de membres au sein des commissions municipales permanentes.	ADOPTÉ
Délibération n° 2025-49 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'AS Chanceaux BMX.	ADOPTÉ
Délibération n° 2025-50 : Adoption d'une décision budgétaire modificative n°3 - Exercice 2025.	ADOPTÉ
Délibération n° 2025-51 : Garantie d'emprunt accordée par la commune à 3F Centre Val de Loire pour la construction de logements 1 rue de la Fuye - prêt n°180030.	ADOPTÉ
Délibération n° 2025-52 : Garantie d'emprunt accordée par la commune a 3F Centre Val de Loire pour la construction de logements 1 rue de la Fuye - prêt n°180026.	ADOPTÉ

Délibération n° 2025-53 : Approbation de la convention départementale d'accompagnement par un SESSAD sur le temps scolaire.	ADOpte
Délibération n° 2025-54 : Modification des tarifs de l'ALSH et de l'ALSH Ados.	ADOpte
Délibération n° 2025-55 : Création d'un emploi non permanent	ADOpte
Délibération n° 2025-56 : Approbation de la convention de groupement permanent entre les communes du territoire et Tours Métropole Val de Loire.	ADOpte
Délibération n° 2025-57 : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes du Centre Val de Loire et sa réponse sur la gestion de Tours Métropole Val de Loire pour les exercices 2018 et suivants.	PREND ACTE
Décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (dont Déclarations d'Intention d'Aliéner)	PREND ACTE